

LE TRANSPORT AÉRIEN - DÉVELOPPEMENT DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLE

Évolution de la gestion de l'aéroport

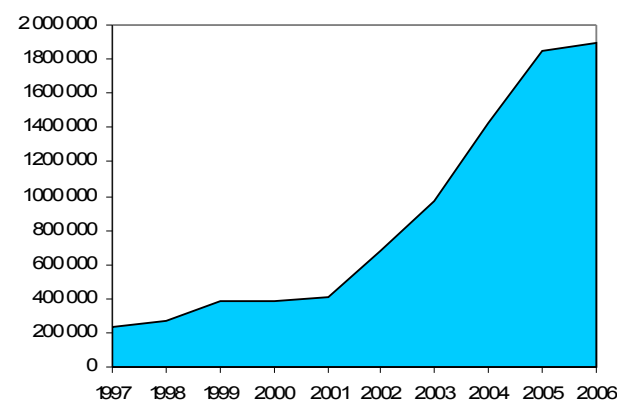
En application de l'article 28 de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, concernant la décentralisation des aéroports, certains aérodromes civils appartenant à l'Etat devaient être transférés aux collectivités territoriales et à leurs groupements. L'aéroport de Beauvais faisait partie des aérodromes concernés par ce transfert.

La décentralisation porte à la fois sur les compétences d'autorité concédante (aménagement, entretien et gestion des aérodromes) et sur le patrimoine. Celui-ci, transféré à titre gratuit, s'étend à l'ensemble des terrains et biens des aérodromes, exception faite des seuls biens nécessaires aux missions de l'Etat en matière de sécurité de la circulation aérienne, de sécurité civile et de défense nationale.

L'Etat a transféré la propriété de l'aéroport de Beauvais-Tillé à un syndicat mixte créé par arrêté préfectoral du 26 octobre 2006 constitué de la Région Picardie, du Conseil Général de l'Oise et de la communauté d'agglomération de Beauvaisis.

Ce syndicat devra statuer début 2008 sur le nouvel exploitant sélectionné aux termes d'un appel d'offres européen.

Un nombre annuel de passagers qui passe de 64 000 en 1996 à près de 2 millions en 2006.



L'arrivée de Ryan Air et la desserte de Dublin le 1er mai 1997 ont « réveillé » l'aéroport qui depuis n'a cessé de se développer du fait des taxes aéroportuaires très

La lettre de l'ORT -
n°22 Décembre 2007

Directeur de la
publication :
Michel PIGNOL

Réalisation - impression :
Direction Régionale de
l'Équipement de Picardie
ISSN : 1299-9733



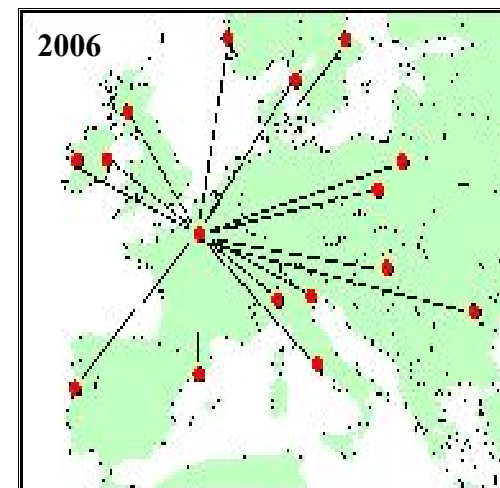
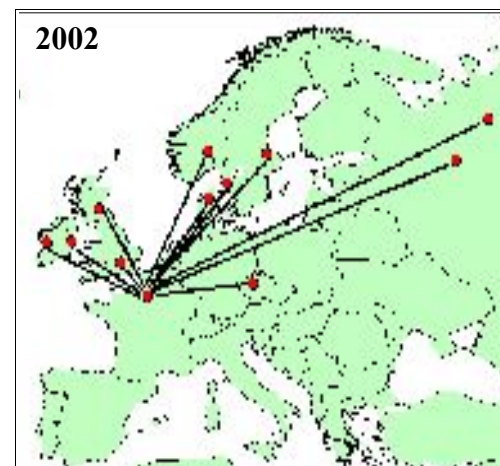
« attractives » comparées aux taxes des aéroports parisiens.

En 2006, les statistiques de la DGAC classent l'aéroport de Beauvais au 11ème rang avec 1 890 Unités De Trafic (1 UDT = 1 000 passagers ou 100 tonnes) entre Strasbourg (2 035 UDT) et Montpellier (1 383 UDT).

Une plate-forme à destination de l'Europe

Le modèle à bas coût s'est imposé pour des liaisons courts courriers à motifs essentiellement personnels d'où son succès pour des liaisons intra-européennes. D'une desserte exclusivement septentrionale en 2002, l'aéroport s'est progressivement tourné vers les capitales est-européennes et méridionales (30 500 passagers pour Barcelone en août 2007).

Source : Aéroport de Beauvais, DGAC



Laurent VERDIER / Conseil Régional de Picardie
Claire FEBBRARI / DRE Picardie
Catherine CAZIER / DRE Picardie

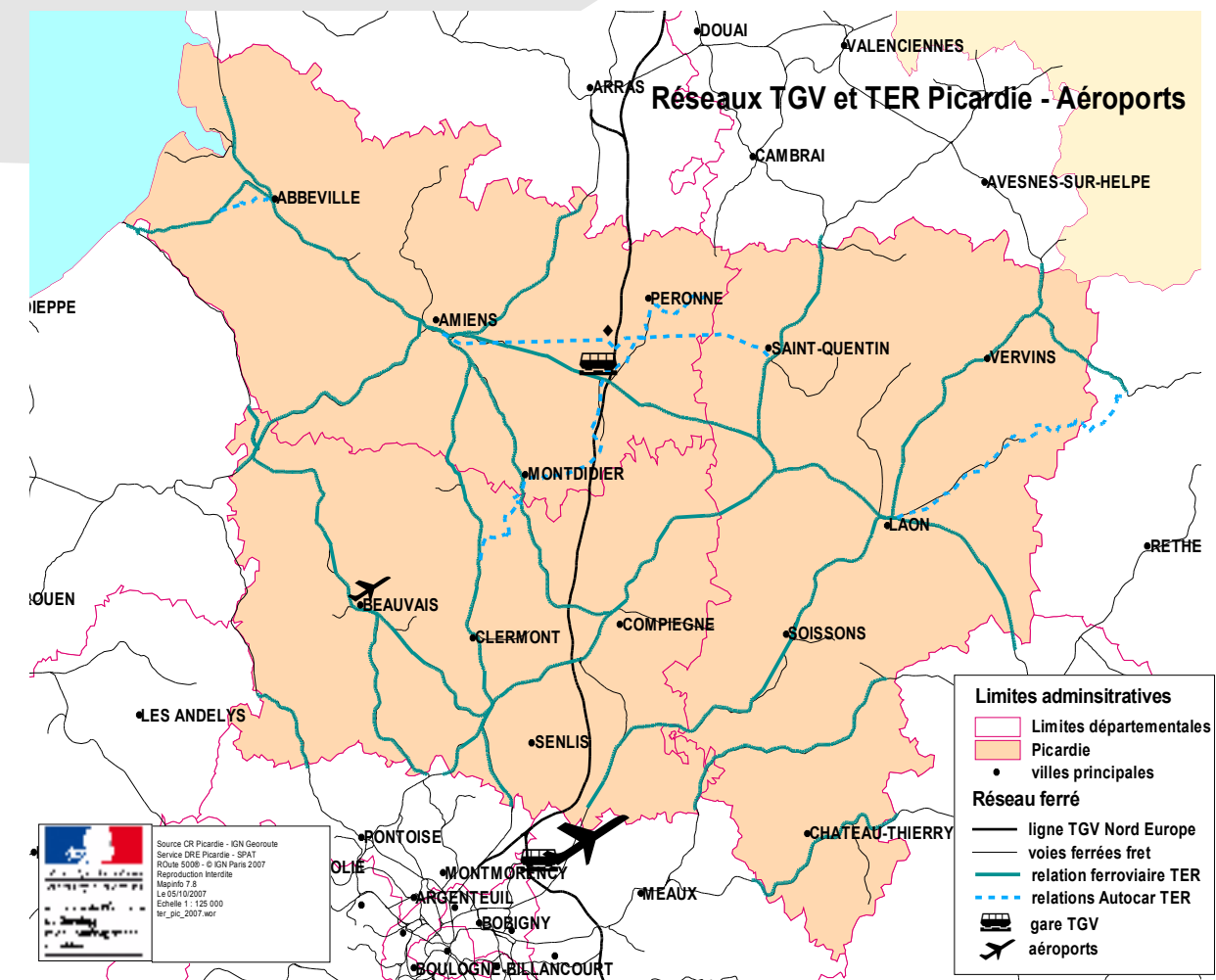
LA LETTRE DE L'ORT - n°22 Le transport interurbain de voyageurs

Avec 21 km parcourus quotidiennement pour les déplacements domicile-travail, la Picardie est en tête du classement national. Même si ces déplacements s'orientent majoritairement vers l'Ile-de-France, ils s'appuient sur un réseau interurbain composé des lignes TER et des liaisons cars interurbaines des conseils généraux.

Parallèlement, les déplacements de loisirs se développent également sur ces lignes et plus rapidement grâce à la gare TGV Haute Picardie, et à l'aéroport de Beauvais Tillé, pour les relations européennes et internationales.

Cette lettre propose :

- une analyse de l'offre TER,
- les principaux éléments concernant les liaisons en TGV depuis la gare TGV Haute Picardie
- une brève analyse du transport interurbain de voyageurs en car,
- la présentation du développement de l'aéroport



Observatoire
Régional des
Transports

56 rue Jules Barni
80 040 Amiens Cedex 1
Tél : 03 22 82 25 87
Fax : 03 22 91 73 77

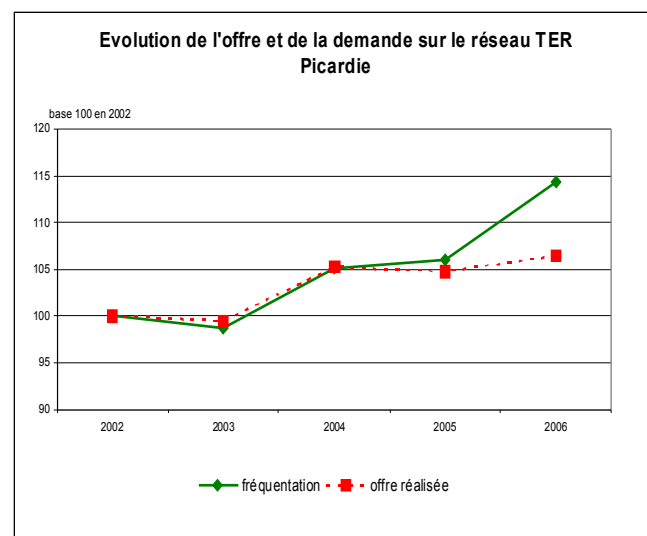
contact@ort-picardie.net

LE TRANSPORT EXPRESS RÉGIONAL (TER)

L'offre TER

Depuis 2002, la Région Picardie a en charge le transport de voyageurs d'intérêt régional qui s'organise essentiellement autour du transport express régional (TER) et du réseau ferroviaire. La SNCF exploite ce réseau pour le compte de la Région dans une relation client-fournisseur : la Région définit le niveau d'offre et la SNCF perçoit une rémunération pour assurer les services correspondants avec une attention toute particulière sur le niveau de la qualité de service à proposer aux voyageurs (fiabilité, régularité, qualité dans les gares et à bord des trains).

Sur les 4 premières années de la « régionalisation », on constate que la fréquentation du réseau TER a connu une très forte hausse de sa fréquentation (+14,4%), bien supérieure à l'évolution du volume de l'offre (+6,4%)



Cette augmentation du trafic est liée à l'évolution de l'offre mais elle doit également être analysée au regard des fortes évolutions concédées par la Région dans le domaine de la tarification ou encore des investissements permettant d'améliorer les conditions de transport et d'inciter les habitants à emprunter le TER : acquisition de nouveaux matériels, aménagements des infrastructures et des gares, etc. La Région Picardie est la région française qui investit le plus dans le domaine des transports par habitant (près de 91€ par habitant et par an).

Ces résultats font également écho aux efforts fournis par l'exploitant pour améliorer la qualité des services. En particulier, les trains sont de plus en plus à l'heure et le taux de régularité a atteint 92,5% en 2006.

A titre d'illustration, les points suivants proposent des zooms sur l'offre tarifaire en Picardie et sur les liaisons les plus fréquentées.

Actuellement, cette offre se décompose en 29 relations :

- ✓ 19 liaisons TER
- ✓ 3 liaisons transiliennes
- ✓ 7 liaisons par autocars

Ce réseau est marqué par une orientation nord-sud qui favorise les échanges des Picards avec l'Ile-de-France.

Les abonnements :

Parallèlement aux travaux sur les infrastructures et à la modernisation du matériel roulant, la Région a mis en place 4 tarifications pour favoriser les déplacements :

- ✓ Picardie Pass'Etudes : réduction de 50 % sur les abonnements étudiants SNCF et gratuité pour les boursiers
- ✓ Picardie Pass'emploi : transport gratuit pour se rendre à un entretien d'embauche en Picardie et vers quelques autres villes
- ✓ Picardie Pass Actifs : 40 % de réduction sur les trajets domicile-travail supérieurs à 75 km
- ✓ Picardie Pass' Actifs Paris : 30 % de réduction sur les trajets domicile-travail supérieurs à 75 km à destination de Paris-Nord ou Paris-Est

Concernant les abonnements de travail on constate qu'il concerne majoritairement les travailleurs effectuant une distance en train domicile travail de moins de 75 km (83,8 % des abonnements) puis une distance entre 75 et 110 km (11,9 %), enfin la une distance supérieure à 110 km ne concerne que 4,3 % des abonnements.

Fréquentation 2006

Le réseau ferroviaire picard est historiquement orienté principalement vers Paris et près de 2/3 des déplacements supportés par le réseau TER Picardie sont des échanges avec l'Ile-de-France. Les relations les plus empruntées en 2006 sont les suivantes :

1. Paris - Creil, 1 193 milliers de voyages
2. Paris - Chantilly-Gouvieux, 920 000
3. Paris - Clermont-de-l'Oise, 256 000
4. Paris - Pont-Sainte-Maxence, 244 000
5. Paris - Compiègne, 230 000

	2001	2003	2004	2005	2006
Voyageurs par jour	36 500	34 830	35 217	35 600	34 800
Km trains annuels	-	8 022 720	8 018 605	8 304 260	8 111 500

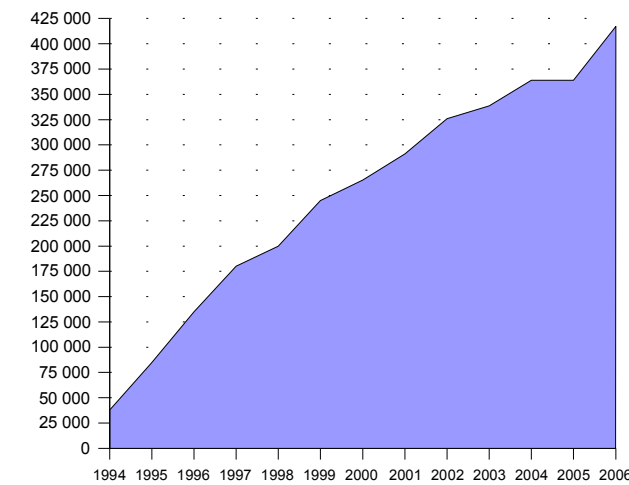
Depuis 2003, on constate une hausse de fréquentation des TER. Les politiques tarifaires mises en place par la Région en 2003 et en 2005 ont certainement favorisé ce regain d'attractivité.



TGV ; UNE UNIQUE DESSERTE EN PICARDIE

Principaux chiffres

En croissance constante de puis son ouverture en 1994, la fréquentation de la gare TGV Haute-Picardie ne faiblit pas. La gare a fêté son 3 millionième voyageur à l'automne 2006.



Les 10 principales destinations 2006 sont :

- x Lille : 15,08%
- x Lyon : 14,97%
- x Aéroport Charles de Gaulle : 13,48%
- x Bordeaux : 4,79%
- x Marseille : 4,08%
- x Rennes : 4,02%
- x Nantes : 3,65%
- x Montpellier : 2,90%
- x Avignon : 2,84%
- x Toulon : 2,61%

Face au succès croissant de la gare et au stationnement sauvage à ses abords, l'extension et la gestion du parking a été confiée à EFFIA Stationnement depuis septembre 2007.

LES TRANSPORTS INTERURBAINS DE VOYAGEURS

Contexte

Les conseils généraux ont à leur charge, en tant qu'Autorité Organisatrice, les transports interurbains et le transport des scolaires sur le territoire départemental. Pour réaliser cette dernière mission, ils peuvent déléguer localement cette compétence à des communes ou groupement de communes.

Ainsi en 2004, on comptait

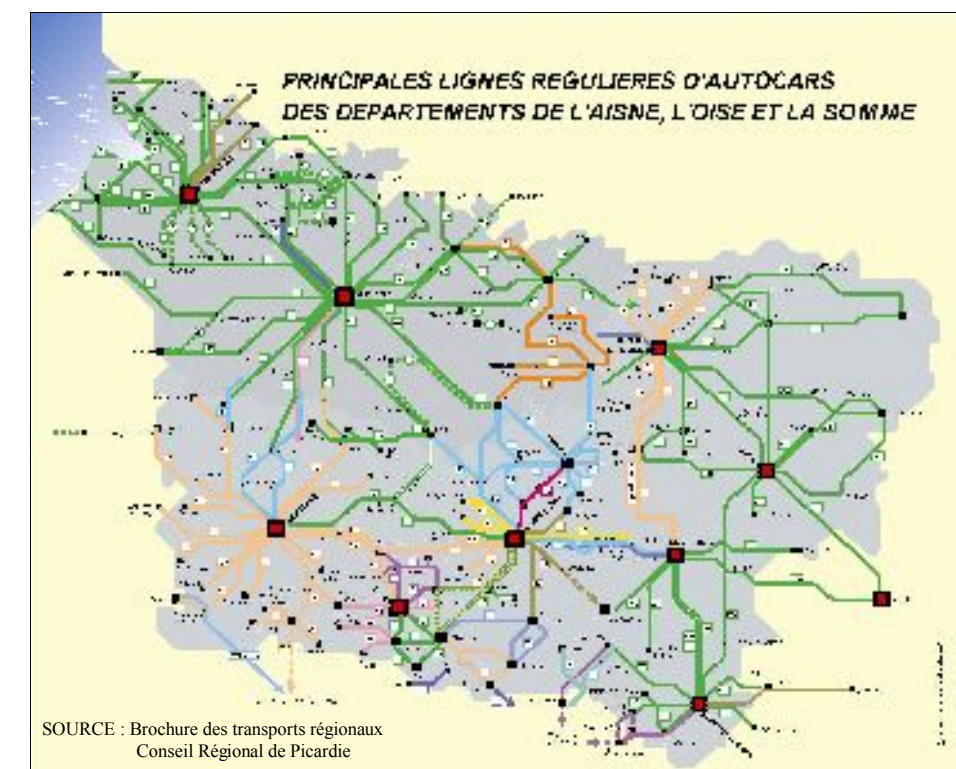
- ✓ 6 communes ou groupement de communes et 2 établissement d'enseignement ayant pris cette compétence dans l'Aisne
- ✓ aucune pour l'Oise
- ✓ 15 communes ou groupement de communes ayant pris cette compétence dans la Somme

Principaux chiffres

Les éléments disponibles sur ce thème proviennent des enquêtes du CERTU « Annuaire statistiques 2003-2004 : transports collectifs départementaux » et « tableaux de synthèse 2005 ».

On peut ainsi constater que le budget transport des Conseils Généraux est quasiment totalement consacré aux transports scolaires :

	Budget transport scolaire / budget transport départementaux		
	Taux 2003	Taux 2004	Taux 2005
Aisne	99,24 %	99,43 %	nc
Oise	93,87 %	96,50 %	96,67 %
Somme	100 %	100 %	100 %
Moyenne française	88,77 %	84,45 %	86,58 %



SOURCE : Brochure des transports régionaux
Conseil Régional de Picardie